

Communiqué de presse

Mercredi 10 février 2010

Défense de la place économique

Initiative Minder et droit de la société générale

economiesuisse soutient les efforts en vue de l'élaboration d'un contre-projet à l'initiative Minder. Ce dernier ne doit cependant pas reproduire les défauts de conception dangereux de l'initiative.

L'initiative Minder porte sur une question qui a suscité de vives critiques au sein de la population, les excès en matière de bonus. economiesuisse reconnaît que des mesures s'imposent dans ce domaine. L'initiative présente toutefois des défauts de conception qui auraient des conséquences négatives sur la place économique suisse. C'est pourquoi economiesuisse soutient depuis longtemps les efforts déployés en vue de l'élaboration d'un contre-projet de qualité. Un tel projet doit renforcer les droits des actionnaires en ce qui concerne la participation au débat sur les rémunérations. Cependant, il est crucial qu'il maintienne la compétitivité des entreprises suisses et qu'il garantisse les emplois.

Le contre-projet indirect présenté aujourd'hui conjointement par l'auteur de l'initiative et l'UDC renferme en partie les mêmes défauts de conception que l'initiative. Cela vaut en particulier pour la dilution du principe de responsabilité : les tâches seraient dissociées des responsabilités au sein des entreprises. Le conseil d'administration assume la responsabilité légale pour la pérennité de l'entreprise face à la concurrence. Le projet affaiblirait cet organe, ce qui serait problématique. En outre, ce contre-projet va trop loin du fait qu'il ne fait pas de distinction entre les entreprises cotées en Bourse.

economiesuisse examinera ce projet en détail dans l'optique de la place économique suisse. Du point de vue de l'économie, le choix de la forme (contre-projet direct ou indirect) est moins important que le contenu du projet. Il est essentiel que le projet préserve la compétitivité de la place économique suisse et maintienne les emplois.

Pour toutes questions :

Cristina Gaggini, directrice romande

Téléphone : 078 781 82 39

cristina.gaggini@economiesuisse.ch